

CCES

Canadian Centre for Ethics in Sport
Centre canadien pour l'éthique dans le sport



Les fondements



de l'excellence

Rapport annuel 2004-2005

Message pour les partenaires

Nous avons la ferme conviction que la valeur réelle qu'attache au sport la société canadienne ne se matérialisera qu'une fois notre système ancré dans de solides fondements éthiques.

La population canadienne investit dans le sport parce qu'elle y voit une source d'enrichissement pour notre société. Les Canadiens attendent de leur système sportif, des terrains de jeux à la scène sportive internationale, qu'il forme le caractère et développe des comportements éthiques par la promotion et l'incarnation des grandes valeurs canadiennes.

Le sport axé sur ces valeurs ne peut être en effet qu'une source d'enrichissement pour tous ceux qui y participent. Le sport contribue aussi à bâtir des communautés vibrantes et solides et à unir davantage le pays. En revanche, le sport entaché de comportements contraires à l'éthique, exerce une influence négative sur ceux qui y participent et leurs communautés et, en bout de ligne, érode la confiance et l'appui du public.

L'élaboration de la Politique canadienne du sport et par la suite de la Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport (la Stratégie Sport pur) aura permis de discerner les principales valeurs du sport, l'équité, l'inclusion, l'excellence et le plaisir. Ces valeurs se rapportent autant à la formation que nous donnons à nos athlètes, qu'à nos décisions et approches dans la quête de l'excellence dans le sport.

La manifestation de l'attachement des Canadiens envers l'éthique dans le sport est au coeur des préoccupations du CCES, et représente en fait sa principale raison d'être.

Au cours de la dernière année, le CCES a mis en place d'importants fondements éthiques qui, croyons-nous, protégeront l'intégrité des valeurs sportives canadiennes, et feront en sorte que notre système sportif enrichisse de valeurs précieuses les participants, les communautés et notre identité collective comme Canadiens.

La Stratégie Sport pur, dont il est question dans ce rapport, est précisément l'une de ces initiatives et le fer de lance de notre Stratégie nationale sur l'éthique dans le sport. Cette stratégie a été adoptée par l'ensemble des 14 gouvernements fédéral provinciaux-territoriaux, et énonce le cadre de politique, les objectifs et les partenariats destinés à promouvoir le sport fondé sur les valeurs. Durant l'année, la stratégie a connu un important élan grâce à Bell Canada, qui s'en est porté commanditaire, et à la multitude des communautés fières de se rallier au Mouvement Sport pur.

Dans ce rapport, vous pourrez également prendre connaissance de la mise en œuvre du Code mondial antidopage au Canada par la création et l'implantation initiale du Programme canadien antidopage, lequel défend le droit des athlètes canadiens à une expérience sportive sans dopage. Vous aurez également l'occasion de découvrir nos efforts à l'échelle internationale afin d'instaurer la pratique d'un sport équitable et éthique dans le monde entier.

Le CCES, au nom de tous ceux et celles qui célèbrent un sport équitable et éthique, tient à exprimer sa reconnaissance au gouvernement fédéral pour son appui soutenu à ses programmes tout au long de la dernière année. Et au nom des athlètes qui bénéficient de ces services, et de tous ceux qui ont eu l'occasion d'y fournir un apport, le CCES félicite Sport Canada de son leadership dans les grands dossiers rattachés à l'éthique dans le sport.

L'exercice d'une intendance éthique requiert un conseil d'administration éclairé, intelligent et visionnaire. Le CCES se réjouit de pouvoir compter sur un tel Conseil d'administration et remercie ses membres de leur généreux apport et de leur aide dans l'édification du sport canadien.

Nous sommes également reconnaissants au personnel professionnel du CCES pour son travail diligent et sa conviction profonde dans l'importance du sport mis en valeur dans les pages de ce rapport.



Paul Melia
Président et directeur général



Roger Jackson, Ph. D.
Président du conseil d'administration

Pour plus de renseignements sur le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, communiquez avec nous :

Téléphone : +1 613 521 3340

Télocopieur : +1 613 521 3134

Courriel : info@cces.ca

Site Internet : www.cces.ca

Faits saillants	1
Conseil d'administration	2
Programme antidopage	6
Une culture du sport axée sur des valeurs	12
Sur la scène internationale	16
Rapport du vérificateur	18

L'Organisation des Nations Unies a déclaré 2005 **l'Année internationale du sport et de l'éducation physique** (www.un.org/sport2005) afin de souligner le potentiel et l'efficacité du sport comme support de diffusion de messages et moyen de promotion de la paix et l'incidence positive du sport sur le comportement des gens et l'amélioration de leur qualité de vie.



L'appui du CCES au **Mouvement Sport pur** s'inspire d'idéaux similaires et a donné lieu durant l'année à une multitude d'initiatives visé à faire connaître les valeurs présentes dans le sport et l'importance du sport au nom d'un sport à son idéal. Pour prendre connaissance des divers efforts déployés par le CCES afin de contribuer à l'instauration, à la culture et à l'essor d'une expérience sportive axée sur des valeurs au Canada, se reporter à la page 13.

Ayant toujours fait de **la qualité** une règle au sein de son organisation, le CCES est depuis ses débuts un inconditionnel des normes et des bonnes pratiques de gestion. Cette année, le CCES a été parmi les premières organisations antidopage à aligner son système de qualité sur la norme ISO 9001:2000 et sur le Code mondial antidopage (voir à la page 7). Le CCES a prêté son expertise à l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour la rédaction de cinq ensembles de lignes directrices figurant dans le programme de l'AMA de niveau 3 (voir à la page 17).

Dans un même esprit de coopération internationale, le CCES a fait équipe avec l'AMA, le Comité olympique canadien et Sport Canada, en vue d'accueillir au Canada **le Symposium international sur les suppléments dans le sport**. Les représentants de divers pays et industries ont répondu à l'invitation et pris part à l'élaboration de recommandations sur les façons de réduire les risques connexes à l'usage de suppléments dans le sport (voir à la page 17).

Le CCES a toujours soutenu que les athlètes canadiens pourront bénéficier de conditions de participation équitables au pays et à l'étranger que sous réserve de veiller au développement de **la capacité d'antidopage à l'échelle internationale**. À cette fin, après avoir appuyé pendant cinq ans les programmes de contrôles hors-compétition de la communauté sportive internationale, les activités d'Anti-Doping International (ADI), une entreprise de services antidopage en coparticipation regroupant le Canada, l'Australie et la Norvège, ont été intégrées au sein de l'Association des organisations nationales antidopage (voir à la page 17).

Au Canada, le CCES a procédé à **2 279 tests de contrôles antidopage**, dont 1 708 tests dans le cadre de son programme national. Avant la tenue des Jeux olympiques d'Athènes, le CCES a organisé des contrôles de dopage et des séances éducatives à l'intention des athlètes canadiens et a rejoint ainsi plus de 90 pour cent des membres de l'équipe olympique canadienne. Au fil de l'année, le CCES a livré à plus de 35 000 athlètes et membres du personnel d'encadrement des athlètes son message contre le dopage.

Reconnu au Canada pour son expertise en éthique dans le sport, le CCES a répondu à **140 demandes provenant des médias**, y voyant l'occasion par excellence de communiquer au public canadien l'importance de contrôles antidopage dans le sport professionnel ainsi que les risques connexes à l'usage de stéroïdes et de suppléments. Durant l'année, le CCES a diffusé 23 communiqués aux médias traitant pour la plupart de violations aux règlements antidopage et a émis 12 notes d'avis à la communauté sportive afin de l'informer des modifications apportées au programme de contrôle antidopage.

Enfin, le CCES offre **un nombre grandissant de services électroniques en ligne**, ce dont il tire une grande fierté. L'ensemble des publications affichées dans son site Internet, www.cces.ca, peuvent être téléchargées gratuitement et pour la première fois cette année, deux publications majeures ne sont disponibles que dans ce format. Le bulletin d'information des agents de contrôle du dopage est diffusé par Internet, et des CD ont été conçus à des fins éducatives à l'intention des athlètes des niveaux collégial et universitaire. Trois nouveaux services en ligne sont prévus en 2005 soit un service de renseignements sur les substances, un service d'éducation pré-compétition et le programme de localisation des athlètes.

Faits saillants

Le CCES tient à remercier et à féliciter Sport Canada et le ministère du Patrimoine canadien pour le leadership exercé à l'échelle internationale en matière d'éthique dans le sport, ainsi que pour leur soutien et leur apport financier au travail du Centre.

Roger Jackson
Louise Walker
Andrew Pipe



Pierre Harvey
Gordon Kirke
Russ Kisby
Bartha Maria Knoppers



Paul Melia
Lawrence Poitras
David Zussman
Charles Dubin



Conseil d'administration

Notre Conseil d'administration compte de grands Canadiens et de grandes Canadiennes apportant leur expertise en sport, médecine, bioéthique, droit, développement de politiques, résolution de conflits et changement social.

Roger Jackson, OC, Ph. D., DSC - Président

Président de Roger Jackson & Associates
 Professeur émérite à la faculté de kinésiologie de
 l'Université de Calgary
 Représentant du Canada à trois Jeux olympiques, en
 commençant par les Jeux de Tokyo (1964) où il a
 remporté la médaille d'or à l'aviron (aviron à deux sans
 barreur)
 Directeur fondateur du Centre de médecine sportive,
 l'Université de Calgary
 Ancien directeur de Sport Canada
 Ancien doyen de la faculté d'éducation physique de
 l'Université de Calgary
 Ancien président de l'Association olympique canadienne
 Officier de l'Ordre du Canada
 Membre du Temple de la renommée du sport canadien

Dr. Louise Walker – Vice-présidente

Codirectrice du Centre de médecine sportive d'Ottawa
 Chargée de cours en médecine clinique à la Faculté de
 médecine de l'Université d'Ottawa
 Obtenu son doctorat en médecine à l'Université de
 Toronto en 1977 (la meilleure étudiante de sa
 promotion)
 Intronisée au Temple de la renommée sportive de
 l'Université de Toronto en 1993
 Ancienne médecin d'équipe auprès de l'équipe nationale
 féminine de hockey
 Pratique la médecine sportive depuis 1981
 Championne canadienne de saut en hauteur en 1973
 Participé aux Jeux olympiques de 1972 et de 1976
 Médaillée d'argent aux Jeux du Commonwealth de 1974
 Membre (et ancienne présidente) de l'Académie
 canadienne de médecine sportive
 Ancienne membre du conseil d'administration du Conseil
 canadien de la médecine sportive

Dr. Andrew Pipe, Président émérite

Directeur du Centre de prévention et de réadaptation de
 l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa
 Professeur agrégé en médecine à l'Université d'Ottawa
 Membre fondateur de la Commission pour l'Esprit sportif
 En 1989, après la parution du rapport de la Commission
 Dubin, on a demandé au Dr Pipe de participer à la mise
 sur pied et au développement de l'organisation
 nationale de lutte contre le dopage du Canada,
 aujourd'hui le CCES
 Médecin en chef de l'équipe canadienne aux Jeux du
 Commonwealth de 2006 et au Jeux olympiques de
 l'été de 1992
 Président sortant de l'Académie canadienne de médecine
 sportive
 Président-désigné du Jeux du Commonwealth Canada
 Premier Canadien à recevoir le prix décerné par le Comité
 international olympique pour les services insignes
 rendus dans le domaine de la médecine sportive
 Membre de l'Ordre du Canada et du Temple de la
 renommée olympique du Canada
 Principal rédacteur adjoint du *Clinical Journal of Sport
 Medicine*

Pierre Harvey

Ingénieur mécanique et consultant auprès de l'industrie
 de l'équipement sportif et de l'orthopédie
 Premier Canadien à prendre part à des Jeux olympiques
 d'hiver et d'été la même année, soit en 1984
 Membre de l'équipe nationale de cyclisme lors des Jeux
 olympiques de Montréal en 1976
 S'est hissé parmi les meilleurs résultats canadiens aux Jeux
 olympiques et en Coupe du monde de ski de fond
 durant les années 1980, gagnant trois compétitions en
 Coupe du monde
 Instauré une course de vélos de montagne très populaire
 baptisée le RAID Pierre Harvey
 Membre de l'Ordre du Canada
 Membre du Panthéon des sports du Québec
 Membre du Temple de la renommée du ski canadien
 Membre du Temple de la renommée du cyclisme
 québécois

Gordon I. Kirke, c.r.

Avocat spécialisé dans les industries du divertissement et
 du sport
 Professeur de droit du sport et du divertissement à
 l'Université York et à la Faculté de Droit à l'Université
 de Toronto
 Premier directeur canadien de la Sports Lawyers
 Association, basée aux États-unis
 Auteur du rapport *Joueurs avant tout*, qui traitait des
 abus sexuels et du harcèlement au hockey
 Directeur de la Fondation Sheldon Kennedy, de la
 Children's Aid Foundation of Metropolitan Toronto, de
 l'Ontario Special Olympics Foundation, et de d'autres
 oeuvres de charité pour les enfants

Russ Kisby

Consultant indépendant sur la promotion de la santé,
 Kisby et Collègues
 Ancien président de ParticipACTION, 1978-2001
 Président national sortant de l'Association canadienne
 pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse
 (ACSEPLD)
 Ancien membre de l'exécutif du Conseil d'administration
 de l'Association Trim and Fitness International Sport for
 All Association
 Ancien membre du Conseil d'administration national de
 l'Institut national de la nutrition au Canada, 1999-
 2002
 A reçu la Médaille commémorative du 125e anniversaire
 de la Confédération du Canada, 1992
 Prix Pionnier du Sport pour tous présenté à Cape Town,
 Afrique du Sud « en guise de gratitude pour sa
 contribution remarquable au développement mondial
 de Sport pour tous » (Vie active), 2001

Bartha Maria Knoppers, Ph. D.

Chaire de recherche du Canada en droit et en médecine
 Chaire d'excellence Pierre de Fermat, France
 Professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
 Chercheuse principale au Centre de recherche en droit public
 Avocate chez Borden Ladner Gervais
 Diplômée de l'Université McGill (LL.B., B.C.L.), de l'Université Cambridge au Royaume-Uni (D.L.S.), de la Sorbonne (Paris I) (Ph. D.)
 Cofondatrice de l'Institut international de recherche en éthique et en biomédecine
 Membre du comité d'éthique, AMA
 Membre du comité sur l'éthique professionnel de la American Society of Human Genetics
 Membre du Conseil d'administration de Génome Canada
 Membre du Conseil consultatif international des IRSC
 Membre du groupe de travail de la Commission médicale du CIO pour le code médicale
 Officier de l'Ordre du Canada

Paul Melia

Président, directeur général et secrétaire-trésorier du CCES
 Joue un rôle de premier plan dans la direction des activités du CCES, notamment l'administration du réputé programme canadien de contrôle antidopage et œuvre en étroite collaboration avec les gouvernements et diverses organisations sportives à l'élaboration d'une stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport
 Président, Association des organisations nationales antidopage (AONA)
 Président, Fondation Sport pur
 Ancien directeur de l'éducation, des communications et de l'exploitation du CCES
 Ancien vice-président régional chez In-Touch Survey Systems Inc.
 Titulaire d'une maîtrise en administration de la santé de l'Université d'Ottawa
 Ancien chef de la division des programmes de renoncement au tabagisme à Santé Canada, où il s'est occupé de la direction et de la gestion des stratégies de réduction du tabagisme
 Possède de vastes connaissances et une expertise considérable dans le développement et la mise en œuvre de campagnes d'information publique, d'éducation et du changement social en matière de santé et de société

L'honorable Lawrence A. Poitras, C.M., c.r.

Associé principal du bureau de Montréal de Borden Ladner Gervais où il est le coordonnateur régional du groupe Méthodes alternatives de résolution de conflits
 Ancien juge en chef adjoint et juge en chef de la Cour supérieure du Québec de 1983 à 1996
 Membre du Barreau de Montréal, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau international et de sa division sur l'arbitrage et la médiation
 Membre fondateur, ancien président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures
 Membre d'ADR Chambers et du Centre canadien d'arbitrage commercial
 Médiateur accrédité de la Cour supérieure du Québec
 Membre de la International Academy of Mediators
 Membre de la Commission royale d'enquête sur l'affaire Donald Marshall, Jr de 1987 à 1990
 Président de la Commission d'enquête sur la Sûreté du Québec de 1996 à 1998
 Doctorat en droit civil honoris causa de l'Université Bishop, 1995
 Prix d'excellence de l'Institut canadien pour la résolution des conflits, 1998
 Prix national pour le droit Ramon John Hnatyshyn, décerné par l'Association du Barreau canadien, 2000
 Membre de l'Ordre du Canada
 Prix du président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures pour sa contribution significative à la magistrature et à l'administration de la justice 2002

David Zussman, Ph. D.

Vice-président exécutif et directeur de l'exploitation auprès de EKOS Research Associates Inc., depuis 2003
 Commissaire à temps partiel de la Commission de la fonction publique du Canada, 2003-2010
 Professeur associé en politique et gestion publiques, Université d'Ottawa
 Président du Forum des politiques publiques, 1996-2003
 Secrétaire adjoint pour le Cabinet pour l'appareil gouvernemental et examen des programmes du Bureau du Conseil privé, 1994
 Responsable du processus de transition pour le nouveau gouvernement en 1993 et 1997
 Auteur et co-auteur de nombreuses publications y compris *La prestation de rechange : Pour une gouvernance partagée au Canada* et *The Vertical Solitude: Managing in the Public Service*
 Doyen de l'École de gestion de l'Université d'Ottawa, 1988-1992
 Prix de mention de service public, par l'Association des exécutifs professionnels de la Fonction publique du Canada (APEX), 2003
 Courriériste, Ottawa Citizen, depuis 2002

L'honorable Charles L. Dubin, Conseiller honoraire

Conseillé juridique chez Torys LLP

Nommé conseil de la Reine en 1950, à l'époque la plus jeune personne du Commonwealth à avoir droit à de tels honneurs

Nommé à la Cour d'appel de l'Ontario, 1973

Juge en chef de l'Ontario, 1990-1996

Commissaire de la Commission d'enquête sur le recours aux drogues et aux pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique, 1988

Officier de l'Ordre du Canada

Membre de l'Ordre de l'Ontario

Récipiendaire du Prix Ramon John Hnatyshyn du droit, 1998

Commissaire en éthique du Comité de candidature de Toronto pour les Jeux olympiques de 2008

Conseiller en éthique de la corporation chargée d'étudier la revitalisation du secteur riverain de Toronto

Comités du CCES

Le CCES bénéficie de l'expertise et de l'expérience inestimables de nombreuses personnes qui siègent aux comités de l'organisation de façon désintéressée, dont les membres du Comité de révision des enjeux éthiques, du Comité pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques et du Comité de révision antidopage.

Nominations au Conseil d'administration

Le CCES invite les personnes intéressées à s'impliquer au sein de l'organisation, à titre de bénévole, à soumettre leur candidature. Le Conseil d'administration du CCES est formé de Canadiens reconnus dans divers milieux et qui possèdent l'expertise requise afin d'assurer une saine gestion du CCES. Si vous connaissez une personne qui pourrait contribuer au CCES en ce sens, veuillez proposer sa candidature par courriel à nominations@cces.ca.



Personnel du CCES au bureau d'Ottawa :

Debout (g-d) : Stuart Kemp, Natasha Johnston, Joseph de Pencier, Jocelyn East, Karri Dawson, Emilie Valliquette, Kate McNeil, Jeremy Luke, Paul Melia, Victor Lachance, Dina Bell-Laroche, Roger Jackson.

Assis (g-d) : Gary Laverdure, Elizabeth Hindle, Karine Henrie, Susan Aubry, Courtney Miller, Rosemary Foerster, Claire Buffone-Clair, Florence Perrault, Sonia Tran, Vanessa Webb.

Absents : Daniel Bourdeau, Anne Brown, Stephanie Hoek, Doug MacQuarrie, Cori McPhail, Bryan Merrett, James Sclater.



Programme antidopage

Le CCES est responsable de tous les aspects du programme antidopage canadien, dont le contrôle et l'éducation des athlètes, ainsi que des mécanismes de gestion de résultats instaurés afin de protéger les droits des athlètes.

Le programme canadien
de contrôle antidopage

Canada's Doping
Control Program



Enregistré par le ONGC
Certificat 001044
ISO 9001:2000
CGSB Registered
Certificate 001044

Politique et Programme

Le CCES administre le Programme canadien antidopage au nom de la collectivité canadienne et du système sportif canadien. Le gouvernement du Canada appuie le programme et a renouvelé cette année son engagement à prévenir le dopage au moyen d'une nouvelle Politique canadienne contre le dopage dans le sport entérinée par l'ensemble des gouvernements provinciaux et territoriaux le 30 avril 2004. Cette politique énonce les principes rigoureux qui sous-tendent la lutte menée au Canada contre le dopage sportif, et met de l'avant une approche complète englobant l'éducation, la prévention, la réhabilitation et la réintégration, une collaboration internationale, le dépistage et la dissuasion ainsi que la recherche.

Le Programme canadien antidopage (PCA), qui est entré en vigueur le 1^{er} juin 2004, décrit en détail les règlements et procédures du programme national. Au cours du printemps 2004, le CCES a guidé les organismes nationaux de sport dans l'exercice d'adoption du PCA à l'intention de leurs membres.

La politique du gouvernement canadien et le programme représentent la participation canadienne à la mise en œuvre du Programme mondial antidopage qui a rallié un vaste appui international en mars 2003, date du lancement de l'effort concerté et systématique entrepris dans le monde entier en vue d'éradiquer le dopage dans le sport.

Système de qualité

Le PCA est certifié ISO 9001:2000 – Système de management de la qualité. Cette certification atteste de la conformité aux composantes obligatoires du Programme mondial antidopage, dont font partie le Code mondial antidopage, les standards internationaux de contrôle et d'autorisation pour usage à des fins thérapeutiques, et la Liste des interdictions de l'Association mondiale antidopage (AMA). Le Canada est parmi les premiers pays au monde à implanter le Code, et également l'un des premiers à s'être vu accorder la certification ISO pour les composantes obligatoires du Code.

Le programme de contrôle antidopage du CCES est certifié ISO depuis 1999, année où le CCES a confié à l'Office des normes générales du Canada les vérifications annuelles indépendantes. Cette année, des activités ont été entreprises afin d'étendre le système de qualité à l'ensemble des activités du CCES avec objectif d'obtenir la certification pour l'ensemble de l'organisation avant la fin de l'année financière.

Tests de contrôle du dopage

En tant qu'organisation nationale antidopage (ONA) du Canada, le CCES a procédé à 2 279 tests de contrôle du dopage durant l'exercice allant du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005. Cinquante-deux pour cent de ces contrôles ont eu lieu hors-compétition. Voir page 10 pour un aperçu détaillé des 1 858 contrôles administrés dans chaque discipline sportive auprès d'athlètes canadiens. Le CCES effectue des contrôles de dopage sous diverses juridictions (consultez la page 11 pour plus de détails) :

Programme national (contrôles relevant du PCA)	1 708
Grandes manifestations sportives/Jeux internationaux (plus de 28 manifestations organisées au Canada)	294
Au nom de l'Agence mondiale antidopage	109
Au nom de fédérations internationales	112
Contrats de service (contrôles rémunérés à l'acte non assujettis au PCA)	56

Dans le cadre de son **programme de tests pré-compétition**, durant les six mois qui ont précédé la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'Athènes, le CCES a organisé des séances de contrôles de dopage et éducatives à l'intention des athlètes canadiens et a rejoint ainsi plus de 90 pour cent des membres de l'équipe olympique. Cette année représente la première fois que la politique du CCES qui consiste à soumettre les athlètes appelés à participer à des jeux a été étendue à l'équipe paralympique. Au cours de la prochaine année les tests pré-compétition et les séances éducatives seront de nouveau au centre des activités du CCES et des préparatifs des athlètes canadiens qui prendront part aux Jeux de la francophonie, au Niger, en décembre 2005, aux Jeux olympiques et paralympiques de Turin, en février 2006, et aux Jeux du Commonwealth de Melbourne, en mars.

En vertu d'**ententes réciproques sur le contrôle du dopage**, il arrive au CCES de soumettre des athlètes de pays étranger qui s'entraînent ou participent à des compétitions au Canada à des contrôles de dopage au nom de leurs organismes antidopage nationaux. Cette année, à la demande de la United States Anti-Doping Agency (USADA), le CCES a testé 31 athlètes américains, tandis que l'USADA a testé 23 athlètes canadiens à la demande du CCES.

A titre de **contrôles rémunérés à l'acte**, le CCES a effectué des contrôles à 28 manifestations internationales qui ont eu lieu au Canada (à ce sujet, se reporter à la page 11 pour plus de renseignements), dont les Championnats du monde de surf des neiges 2005 de la FIS et le Coupe du monde féminine de baseball. Le CCES a continué à apporter son expertise à la Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec dans l'élaboration d'une politique et la tenue de contrôles antidopage, et a entrepris d'en faire de même auprès de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Gestions des résultats

Les contrôles d'antidopage effectués durant la dernière année ont permis de dépister vingt-cinq **violations aux règlements antidopage**, comparativement à neuf l'année antérieure (voir ci-dessous). Le football junior était en cause dans six de ces violations, Sport interuniversitaire canadien dans huit d'entre elles, l'Association canadienne du sport collégial, dans trois d'entre elles, l'athlétisme et le cyclisme respectivement dans trois d'entre elles, et l'haltérophilie et la boxe respectivement dans un d'entre elles. À plusieurs reprises, au cours de l'année, le Comité de révision du contrôle du dopage a été appelé à conseiller le CCES relativement à la détermination des sanctions et autres questions techniques.

Des 25 athlètes qui ont reçu un avis d'infraction, trois se sont prévalus de leur droit à une audition devant un arbitre indépendant du **Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)**. Le CRDSC a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004 afin d'aider la communauté sportive canadienne tant à prévenir qu'à régler ses différends. Il traite avant tout des différends se rapportant à l'admissibilité au sport, la sélection des équipes, et les brevets. Depuis la mise en vigueur du PCA en juin 2004, le CRDSC assume aussi les fonctions de tribunal antidopage et tient des auditions et entend les appels. Afin de préparer les arbitres indépendants pressentis à siéger au tribunal, le CCES a participé à leur formation sur les subtilités des nouveaux règlements.

Étant donné que quatre-vingt pour cent (80%) des infractions aux règlements antidopage se rapportaient à l'usage de la marijuana, le CCES a présenté une demande de subvention au Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue de Santé Canada, en vue d'un **projet de prévention de l'usage du cannabis**. Le CCES compte élaborer et diffuser deux trousseaux de sensibilisation en vue d'informer les jeunes athlètes canadiens des méfaits du cannabis, et de faire connaître les avantages sur le plan de la performance sportive et de la santé de s'abstenir d'en consommer.

Durant la phase de transition au nouveau PCA, un **programme temporaire d'allègement des sanctions** a été adopté en 2004 afin de permettre aux athlètes qui font présentement l'objet d'une suspension de quatre ans de présenter une demande au CCES en vue de voir leur suspension ramenée à deux ans. Les sanctions touchant le financement d'athlètes du gouvernement fédéral demeurent cependant en vigueur. À la fin de l'exercice 2005, cinq athlètes avaient présenté une demande d'allègement de leur suspension et se l'étaient vu accorder.

Le CCES travaille depuis longtemps en étroite collaboration avec le laboratoire de l'**INRS-Institut Armand-Frappier**, le laboratoire canadien accrédité par l'AMA situé à Montréal. L'INRS assure au CCES une gamme complète de services d'analyse et de recherche, l'aide à répondre aux demandes d'information sur les substances et à gérer les résultats de tests antidopage. L'institut fournit en ce sens un apport précieux au Programme canadien antidopage.

VIOLATIONS AUX RÈGLEMENTS ANTIDOPAGE

Sport	Athlète	Sexe	Violation	Sanction
ACSC : Football		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
ACSC : Football		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
ACSC : Soccer		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
Athlétisme	Connor, Earl	M	Testostérone, Nandrolone	2 ans d'inadmissibilité
Athlétisme		M	Prednisone	Réprimande et avertissement
Athlétisme		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
Boxe		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
Cyclisme	Green, Roland*	M	Prednisolone	6 mois d'inadmissibilité
Cyclisme	Jeanson, Geneviève*	F	Refus de se soumettre	Réprimande et avertissement
Cyclisme	Lindman-Porter, Sara*	F	Cannabis	Réprimande et avertissement
Football junior	Allen, William	M	Ephédrine, Cannabis	2 ans d'inadmissibilité
Football junior		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
Football junior		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
Football junior		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
Football junior	Stanislaus, Steve	M	Cannabis	1 an d'inadmissibilité
Football junior		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
Haltérophilie	Darsigny, Yvan	M	Refus	2 ans d'inadmissibilité
SIC : Basketball	Lelievre, Scott	M	Cocaine, Cannabis	2 ans d'inadmissibilité
SIC : Basketball	Olagundoye, Bode	M	Cocaine, Cannabis	2 ans d'inadmissibilité
SIC : Football		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
SIC : Football		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
SIC : Hockey sur glace	Auchenberg, Doug	M	Ephédrine, Cannabis	4 mois d'inadmissibilité
SIC : Lutte		M	Cannabis	Réprimande et avertissement
SIC : Soccer		F	Cannabis	Réprimande et avertissement
SIC : Volleyball		M	Cannabis	Réprimande et avertissement

* Déterminé selon les règles de la fédération internationale

À l'appui du PCA

En consultation avec la communauté sportive canadienne et en conformité avec le Code, le CCES a élaboré ou adapté plusieurs programmes complémentaires, y compris de nouvelles procédures relatives aux autorisations d'usage à des fins thérapeutiques et à l'obligation pour les athlètes de rapporter leur localisation.

Il est possible pour un athlète de présenter une **demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)** d'une substance interdite pour des raisons médicales fondées. Le CCES a traité durant l'année 1 481 demandes d'AUT-Processus abrégé pour des substances couramment prescrites tels les glucocorticostéroïdes ou les médicaments par inhalation pour traiter l'asthme. De plus, le CCES a traité 132 demandes d'AUT standard pour des substances telles le prednisone et l'insuline: 78 de ces demandes ont été approuvées, 53 sont présentement à l'examen, et une d'entre elle a été refusée. Le comité pour l'AUT s'est réuni pour chacune des demandes standard d'AUT afin d'en évaluer le bien-fondé.

Le nouveau **Programme de localisation des athlètes** exige des athlètes qu'ils informent le CCES de leur déplacements, informations dont dépend le CCES pour mener avec efficacité des contrôles inopinés. Depuis juillet 2004, les athlètes canadiens soumettent des formulaires trimestriels par télécopieur ou courrier électronique. Tous les trimestres, 50 athlètes parmi ceux qui soumettent leur formulaire bien avant la date limite, se voient décerner chacun par tirage au sort un chèque-cadeau de 50 \$ chez Chapters.

L'AMA est présentement à élaborer un nouveau **Système de gestion et d'administration antidopage (ADAMS)** qui sera un instrument de gestion basé sur Internet incorporant tous les aspects d'un programme de contrôle du dopage. En 2004, le CCES s'est réuni avec l'AMA afin d'aider à cerner les exigences d'un tel système et à participer à la phase d'essais du système et à la formation. L'application conforme au Code sera d'abord mis à la disposition de certains organismes choisis dans le courant de l'été 2005 et sera ensuite offert à tous les ONA, fédérations internationales et laboratoires accrédités auprès de l'AMA qui voudraient s'en prévaloir. Le CCES sera l'un des premiers ONA à se servir du nouveau programme dont la fonctionnalité s'étendra aux athlètes membres d'un groupe assujéti aux tests de dopage et qui se verront assigner un numéro d'accès et mot de passe, leur permettant de soumettre en ligne leur demande d'AUT et leurs formulaires de localisation.

Éducation

Le CCES coordonne les **initiatives éducatives sur les contrôles du dopage** destinées aux intéressés de la communauté sportive. Au cours de l'année, le personnel du CCES et les Agents de contrôle du dopage (ACD) ont offert plus de 100 séminaires en personne. De plus, des CD éducatifs ont été remis à l'Association canadienne du sport collégial et à Sport interuniversitaire canadien et desservent un important bassin transitoire d'athlètes de niveau collégial et universitaire. Les CD enjoignent les entraîneurs et les administrateurs à devenir des ressources expertes auprès de leurs équipes. Une stratégie éducative similaire a été employée auprès des athlètes précédant les Jeux du Canada et des joueurs de hockey junior au Québec. En outre, près de 400 athlètes olympiques et paralympiques ont bénéficié de tels séminaires durant la période qui a mené aux Jeux d'Athènes. En tout, le CCES a livré à plus de 35 000 athlètes, entraîneurs et membres du personnel d'encadrement des athlètes dispersés dans tout le pays son message contre le dopage.

Le CCES a diffusé **12 avis** à l'intention des athlètes et de leur personnel d'encadrement sur les changements apportés au programme. Deux de ces avis ont porté sur les changements à la Liste des interdictions de l'AMA, et un avis, sur ceux apportés au Programme canadien antidopage. D'autres avis ont porté sur le mode d'obtention d'une AUT, sur les règles relatives au Programme de localisation des athlètes, et sur un programme provisoire autorisant les demandes de révision de sanction.

La communauté sportive s'en remet souvent au CCES pour savoir si une substance particulière est interdite dans le sport. Au cours de l'année, nous avons répondu à **1 593 demandes d'information sur les substances** qui nous ont été adressées par courrier électronique et par l'entremise de notre numéro sans frais info-substances. Afin d'aider les athlètes à interpréter la Liste des interdictions de l'AMA en ce qui a trait à des médicaments en vente au Canada, le CCES a publié le Livret de classification des substances 2005, notre première édition disponible uniquement sur Internet. De plus, le CCES a publié une carte en format de poche de référence sommaire sur les médicaments canadiens où figurent les médicaments canadiens non interdits dans le sport et servant au traitement de problèmes de santé courants.

Dans le but d'améliorer notre temps de réponse aux demandes d'information sur les médicaments, le CCES travaille à l'élaboration d'une **Banque d'informations sur les substances (BIS)**, une ressource qui sera disponible sur Internet, et qui permettra aux athlètes d'obtenir rapidement et en tout temps des informations fiables sur le statut assigné à certaines substances par l'AMA. La BIS s'inspire du succès remporté par UK Sport avec sa base de données DID, et sera lancée durant l'automne 2005.

Le CCES fait appel à environ **65 Agents de contrôle du dopage (ACD)**, un groupe de bénévoles qui s'acquittent du prélèvement des échantillons. Les ACD sont certifiés et doivent renouveler leur certification tous les deux ans. Le prochain atelier de certification au calendrier est prévu en octobre 2005. Cette année, les ACD ont été tenus au courant des plus récentes modifications au PCA par l'entremise d'ACD Liaison, un site Internet sécurisé, ainsi que des mises à jour de nouvelles procédures et solutions visant à régler des problèmes de qualité communs.

Les efforts visant à sensibiliser les intéressés aux nombreux problèmes que suscite **l'usage de suppléments nutritionnels par les athlètes** se poursuivent. À l'issue du Symposium international sur les suppléments dans le sport (voir à la page 17), le CCES a diffusé un avis à l'intention des athlètes sélectionnés en vue des Jeux d'Athènes renfermant dix conseils pratiques afin de leur épargner le risque d'un résultat positif en raison de l'usage de suppléments nutritionnels.

CONTRÔLE DE DOPAGE D'ATHLÈTES CANADIENS

sous le PCA et au nom d'autres organisations

Sport	HC	EC	Total	Sport	HC	EC	Total	
ACSC : Badminton	0	4	4	Plongeon	8	9	17	
ACSC : Basketball	0	16	16	Racquetball	4	2	6	
ACSC : Football	32	32	64	Ringette	0	3	3	
ACSC : Soccer	0	28	28	Rugby	28	4	32	
ACSC : Volleyball	0	12	12	Rugby en fauteuil roulant	5	6	11	
Athlétisme	84	98	182	SIC : Athlétisme	0	13	13	
Aviron	52	0	52	SIC : Basketball	1	24	25	
Badminton	5	8	13	SIC : Football	79	52	131	
Baseball	25	9	34	SIC : Hockey sur gazon	0	6	6	
Basketball en fauteuil roulant	5	4	9	SIC : Hockey sur glace	8	43	51	
Biathlon	4	4	8	SIC : Lutte	0	12	12	
Bobsleigh	26	25	51	SIC : Natation	0	8	8	
Boccia	0	3	3	SIC : Rugby	0	8	8	
Boxe	9	12	21	SIC : Soccer	0	44	44	
Canoë-Kayak	47	14	61	SIC : Volleyball	0	36	36	
Culturisme	0	26	26	Ski acrobatique	8	6	14	
Curling	1	3	4	Ski alpin	10	0	10	
Cyclisme	39	50	89	Ski de fond	10	6	16	
Équestre	3	10	13	Ski nautique	4	0	4	
Escrime	4	11	15	Soccer	29	7	36	
Football junior	26	21	47	Softball	14	0	14	
Goalball	0	4	4	Sports à roulettes : Hockey	0	3	3	
Gymnastique	18	0	18	Squash	1	4	5	
Gymnastique rythmique	0	8	8	Surf des neiges	10	8	18	
Haltérophilie	12	18	30	Taekwondo	7	12	19	
Hockey sur gazon	17	0	17	Tennis	8	0	8	
Hockey sur glace	26	28	54	Tir	4	0	4	
Hockey sur luge	4	0	4	Tir à l'arc	0	6	6	
Judo	36	28	64	Triathlon	15	14	29	
Luge	6	0	6	Volleyball	12	0	12	
Lutte	31	17	48	Water Polo	18	8	26	
Nage synchronisée	9	0	9	Yachting	9	0	9	
Natation	50	55	105	Total	906	952	1,858	
Patinage artistique	8	9	17	HC	Hors-compétition		EC	En compétition
Patinage de vitesse	34	48	82					
Pentathlon moderne	1	3	4					

LECTURES COMPLÉMENTAIRES :

Politique canadienne contre le dopage dans le sport

www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/dop/index_f.cfm

Programme canadien antidopage

www.cces.ca/pdfs/CCES-POLICY-CADP-F.pdf

Avis

www.cces.ca/avis

Questions sur les substances

Info-Ligne 1-800-672-7775, courriel infosubstances@cces.ca

Livret de classification de substances

www.cces.ca/pdfs/CCES-PUB-SubstanceClassification-F.pdf

Carte de référence sommaire sur les médicaments canadiens

www.cces.ca/pdfs/CCES-PUB-SubstanceQRC-F.pdf

Banque d'informations sur les substances

www.bisglobale.com

Liste des interdictions de l'AMA

www.wada-ama.org/rtecontent/document/LIST_FR_2005.pdf

CONTRÔLE DE DOPAGE AUX COMPÉTITIONS IMPORTANTS ET INTERNATIONAUX

		C	É	Total
Athlétisme	Classique internationale Harry Jerome	2	5	7
Athlétisme	Championnats NACAC	1	11	12
Athlétisme	Course de la capitale nationale	1	3	4
Athlétisme	Classique internationale de Victoria	3	2	5
Badminton	Championnats du monde junior	2	8	10
Baseball	Coupe du monde féminine	6	18	24
Bobsleigh	Championnats du monde	5	10	15
Bobsleigh	Championnats du monde féminine	0	4	4
Équestre	Spruce Meadows Canada One	1	4	5
Équestre	Spruce Meadows Continental	0	4	4
Équestre	Spruce Meadows Masters	0	4	4
Équestre	Spruce Meadows Nationals	1	3	4
Équestre	Spruce Meadows North America	1	3	4
Escrime	Coupe du monde junior	11	8	19
Free Diving	AIDA World Championships	2	10	12
Luge	Coupe du monde	0	12	12
Natation	50 ^e Traversée internationale du Lac St-Jean	1	3	4
Natation	Traversée internationale du Lac Memphremagog	0	4	4
Patinage à vitesse	Coupe du monde courte piste	4	10	14
Patinage artistique	Internationaux MasterCard Patinage Canada	2	6	8
Plongeon	Coupe du Canada	1	5	6
Rugby	Coupe Churchill	4	12	16
Rugby en fauteuil roulant	Coupe du Canada	2	2	4
Ski alpin	Coupe du monde paralympique	0	7	7
Soccer	U-19 Final Round	3	9	12
Sports à roulettes: Hockey	Championnats du monde	3	14	17
Surf des neiges	Championnats du monde en surf des neiges 2005	8	45	53
Volleyball	Championnats du monde	0	4	4
		64	230	294

CONTRÔLE DE DOPAGE HORS-COMPÉTITION AU NOM DE L'AMA

	C	É	Total
Athlétisme	1	0	1
Baseball	2	0	2
Bobsleigh	0	12	12
Boxe	1	0	1
Curling	1	3	4
Cyclisme	3	36	39
Hockey sur gazon	0	5	5
Hockey sur glace	0	9	9
Patinage à vitesse	0	13	13
Plongeon	0	4	4
Softball	0	2	2
Taekwondo	0	11	11
Triathlon	0	3	3
Water Polo	0	3	3
	8	101	109

CONTRÔLE DE DOPAGE CONTRACTUELS

	OOC	IC	Total
Culturisme	0	26	26
Hockey sur glace	0	10	10
Hockey sur glace - Québec	2	18	20
	2	54	56

CONTRÔLE DE DOPAGE POUR DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

	C	É	Total
Aviron	0	10	10
Bobsleigh	0	14	14
Canoë-Kayak	0	1	1
Cyclisme	1	1	2
Hockey sur glace	0	2	2
Patinage à vitesse	0	15	15
Rugby	23	42	65
Triathlon	0	3	3
	24	88	112

HC Hors-compétition EC En compétition
 C Athlètes canadiens É Athlètes étrangers



Une culture du sport axée sur des valeurs

Par l'entremise de ses initiatives en matière d'éthique dans le sport, le CCES contribue à l'instauration, à la culture et à l'essor du Mouvement Sport pur et à faire en sorte que les membres de la collectivité dans son ensemble prennent conscience de la valeur réelle du sport.

Instauration du Mouvement Sport pur

Chef de file du Mouvement Sport pur dès ses débuts, le CCES a participé au façonnement d'un environnement où le sport fondé sur des valeurs peut prendre racine.

Le CCES est l'un des instaurateurs de la **Stratégie Sport pur**, une initiative nationale destinée à promouvoir la quête d'excellence par des moyens justes et éthiques. Cette stratégie représente la « politique » conjointe fédérale-provinciale/territoriale dans le sport en réponse aux réels enjeux se rapportant à une conduite éthique dans le sport. Une équipe étoile d'organismes de sport participe à la direction et à la coordination de la Stratégie par son implication au sein du Comité directeur où sont représentées les diverses sphères de la pratique sportive dont : le CCES, Sport Canada, Athlètes CAN, l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse, le **Conseil canadien des fédérations sportives provinciales et territoriales**, le Comité olympique canadien, l'Association canadienne des parcs et loisirs, l'Association canadienne des entraîneurs professionnels, le gouvernement du Québec, Hockey Canada, Patinage Canada, Sport Manitoba et Officiels sportifs Canada.

Le **Secrétariat Sport pur** a enseigné dans les bureaux du CCES, qui lui assure des services administratifs et financiers pour ses activités. Au cours de la dernière année, le Secrétariat a accueilli plusieurs signataires au Mouvement Sport pur, dont Athlétisme Canada, l'Association canadienne des parcs et loisirs et la Coalition canadienne du tourisme sportif.

Par son implication au sein du **Groupe le sport est important** et le soutien financier qu'il lui assure, le CCES contribue à l'élaboration de politiques sportives efficaces et exerce une influence positive sur les milieux auxquels s'adressent ces politiques. Cette année, le Groupe a complété son projet de Politique collective du sport, qui aide au secteur du sport à mieux comprendre et participer à l'élaboration des politiques publiques. Le CCES a également fourni un apport à l'exposé de position du Groupe intitulé *Sport et Activité physique : Une nouvelle direction pour le Canada* (Octobre 2004). Ce dernier a été pour beaucoup dans la décision du gouvernement fédéral de doubler le budget de Sport Canada. La participation du CCES au sein du Groupe a également permis de mieux faire connaître l'Année internationale du sport et de l'éducation physique et l'importance du sport dans l'épanouissement du capital social au sein de la collectivité. À cet égard, le Mouvement Sport pur est cité dans le rapport *Investir au Canada : Encourager la participation des citoyens et des collectivités*, où il y est indiqué que le sport est l'un des projets de participation communautaire qui regroupe le plus grand nombre de citoyens canadiens.

Culture du Sport pur

Plusieurs activités durant l'année ont suscité une plus grande sensibilisation et intérêt grandissant à l'égard du sport fondé sur les valeurs.

Le CCES gère le **site Internet Sport pur**, sportpur.ca, qui a été entièrement revu en décembre, et qui sert de portail aux nombreuses activités du mouvement Sport pur. Le site comporte de nouvelles rubriques, dont une chronique entre deux experts de l'éthique sportif intitulée « Parlons éthique avec Rob et Dave », ainsi qu'une galerie de photographies et un répertoire d'histoires exceptionnelles.

Le **centre de ressources** du Secrétariat, ethiquesportive.ca, est maintenant logé dans le portail Sport pur, vu les communautés d'intérêts. Appuyé par le Centre de documentation pour le sport (CDS), le centre de ressources est un référentiel en ligne des recherches effectuées sur des sujets clés concernant l'éthique dans le sport par exemple le franc jeu, le comportement des parents, le dopage, le harcèlement et la violence et qui aidera la communauté sportive canadienne à mieux comprendre les enjeux éthiques dans le sport.

En novembre 2004, la Fondation de l'esprit du sport a été renommée la **Fondation Sport pur** afin d'aligner son message sur celui du Mouvement Sport pur et de faire connaître son appui au Mouvement. La Fondation, qui a été mise sur pied en 1995 par le CCES, est un organisme caritatif national, qui s'emploie à s'assurer que le sport contribue de façon positive à la société canadienne.

La Fondation Sport pur bénéficie du soutien et de l'appui financier de Bell Canada, partenaire et commanditaire du Mouvement Sport Pur. Le CCES administre au nom de la Fondation le **Fonds Bell pour le sport communautaire**, un nouveau programme d'investissement communautaire de 1 million de dollars. Les premières subventions ont déjà été remises à des organismes communautaires en vue d'appuyer des projets précis rehaussant l'accès aux programmes de hockey et de soccer. Le Fonds a ainsi remis des subventions de 5 000 \$ chacune à 45 communautés, et quatre autres subventions de 25 000 \$ pour des projets qui démontrent une possibilité de legs. Plus de 300 demandes de subvention ont été reçues avant la date limite du 31 mars et ces dernières ont été évaluées en fonction de critères fondés sur le degré d'inclusion et d'accessibilité, une saine gestion et le nombre potentiel de participants avantagés.

À la fin de mai, le CCES a formé un partenariat avec Philia, un organisme de Vancouver qui fait la promotion d'une citoyenneté vibrante, pour présenter le **Dialogue Philia Sport pur** à Vancouver, en Colombie-Britannique. L'atelier a pris la forme d'un échange décontracté entre les invités représentant toutes les sphères du sport et des personnes ayant un handicap, et a donné lieu à des réflexions fort éclairantes sur la valeur que revêt le sport dans l'épanouissement des jeunes et des communautés.

Dans une même volonté de dialogue, le CCES a participé à la première conférence nationale des jeunes, **Activez**, qui s'est tenue dans le cadre de l'assemblée annuelle d'Esteem Team, en octobre 2004. Suite à la tenue du dialogue initié par le Secrétariat Sport pur, le CCES a collaboré avec Esteem Team à la compilation des résultats du dialogue et à l'élaboration d'une stratégie préliminaire d'engagement des jeunes au Mouvement Sport pur.

En janvier, un membre du conseil d'administration du CCES, Gordon Kirke a présidé un atelier sur des **Milieus sécuritaires et accueillants**. Cet atelier a porté sur l'examen d'un modèle de leadership possible pour la promotion de milieux sportifs sécuritaires, qui assurerait une nouvelle bannière et une mission renouvelée au défunt collectif sur le harcèlement.

L'Association canadienne des entraîneurs professionnels a convoqué une rencontre informelle sur la question de **L'Application du droit et la responsabilité sociale dans le sport**. Le groupe a effectué une analyse contextuelle des mécanismes auxquels les organismes de sport ont recours pour traiter des dilemmes en matière d'éthique et a réfléchi aux moyens d'assurer à toutes les parties l'application régulière de la loi et des recours équitables. Le CCES était présent à cette rencontre, ainsi que l'Association canadienne des entraîneurs, Sport Canada, Athlètes CAN, le Centre pour le sport et la loi, et le Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

Le CCES a mis sur pied il y a plusieurs années un **Comité de révision des enjeux éthiques** afin de mieux répondre aux questions éthiques émergentes dans le sport. Cette année, la comité s'est penchée sur un cas particulier : une demande d'annulation des records sportif d'un athlète ayant trait à une violation de dopage présentée par Sport interuniversitaire canadien. Également cette année, le CCES a revu la composition actuelle et le mandat du comité de sorte à cerner proactivement les grandes questions éthiques et à préciser sa position sur le sujet en ce qui a trait au sport.

Le CCES reçoit périodiquement des **appels téléphoniques provenant de Canadiens** préoccupés par les questions d'éthique dans le sport. Tous les ans, environ cinquante incidents sont signalés à l'organisme par des citoyens désireux d'obtenir des conseils sur la façon de résoudre des problèmes allant de l'intimidation à la sélection des équipes au niveau du sport communautaire, en passant par des questions de conflits d'intérêts au palier national. En règle générale, le CCES donne suite à ces appels en faisant parvenir à leurs auteurs une lettre de mise en garde résumant le problème et encourageant les parties à travailler ensemble à la recherche d'une solution.

Compte tenu des préoccupations et des demandes d'aide croissantes soulevées par la communauté sportive canadienne, le CCES a commandé une étude en vue de déterminer la faisabilité de la création d'un **bureau de protection du citoyen** pour l'organisation sportive canadienne. Les résultats de cette étude ont été fort révélateurs et ont confirmé les avantages que comporterait une telle ressource nationale. Au printemps 2004, le CCES et Athlètes CAN ont diffusé une synthèse bilingue du rapport d'étude aux divers intéressés de la communauté sportive. Simultanément, ADRSportRED a fait dans son rapport final souligné l'importance d'un tel bureau de protection du citoyen au sein de l'organisation sportive nationale et a recommandé que se poursuive le dialogue en ce sens avec d'autres intéressés, notamment le CCES, et que soit examiné le rôle joué en ce sens le Centre de règlement des différends sportifs du Canada. Le CCES poursuit l'exploration de sources éventuelles de financement et l'étude de diverses avenues pour ce projet.

Un nouveau projet du CCES qui s'intitule **BodySense** a été soumis avec succès à une étude de faisabilité financée par la Fondation Trillium de l'Ontario. Au cours de cette phase, le CCES a conçu et élaboré un plan d'exécution avec le concours de représentants régionaux et provinciaux d'organismes de sport en vue de promouvoir une image corporelle positive des athlètes et de bonnes habitudes alimentaires auprès des entraîneurs, parents et athlètes, ceci dans le but de prévenir les troubles d'alimentation dans le milieu du sport. Une deuxième demande de subvention a été approuvée le 1^{er} avril 2005 à l'appui d'un projet échelonné sur plusieurs années visant à faire connaître les dix règles de base BodySense. Des ateliers seront offerts aux participants de la gymnastique, du plongeon et du patinage artistique à l'échelle de l'Ontario.

LECTURES COMPLÉMENTAIRES :

Le Portal Sport pur	www.sportpur.ca
Le Fonds Bell pour le sport communautaire	www.sportpur.ca/fondsbell
True Sport-Philia Dialogue Serves Up a Menu for Building True Sport Communities (en anglais)	www.sportpur.ca/files/partners/Philia2004/TrueSport-PhiliaDialogueStory.pdf
Bodysense (en anglais)	www.bodysense.ca
True Sport in Our Community Symposium (en anglais)	www.sport.arpaonline.ca
Sport et activité physique : une nouvelle direction pour le Canada	www.sportmatters.ca/Images/Documents/SMG%20MC%20submission%20FR%20final%20Feb%2005.pdf
Investir au Canada : encourager la participation des citoyens et des collectivités	www.ppforum.com/ow_fr/bowen_layout_fr_jun15.pdf

Essor du Sport pur

Quand les communautés se mettent à gagner des communautés voisines à leurs initiatives en matière de Sport pur, on peut affirmer sans hésiter que le Mouvement commence à connaître un réel essor.

Cette année, les communautés d'Edmonton (Alberta), de Sherbrooke (Québec) et de Tumbler Ridge (Colombie-Britannique) se sont vu chacune décerner le **Prix communautaire Sport pur de Bell**, qui en était à sa deuxième édition, en raison de la place privilégiée assignée au sport dans l'instauration de communautés vibrantes. La remise de ce prix a eu lieu à l'occasion du gala du Prix sportif canadien, en mars 2005. La municipalité de Huntsville, en Ontario, l'une des premières récipiendaires de ce prix, a pris son rôle de communauté modèle du Sport pur très au sérieux et a décidé d'établir une bourse à l'intention d'un élève du secondaire qui se distingue dans le sport et la communauté et a entrepris de rallier les communautés voisines au Mouvement Sport pur.

Quant à ses prochaines activités, le CCES participera au côté de l'Alberta Recreation and Parks Association au **symposium « Sport pur dans les communautés »** qui se tiendra durant le Congrès national de l'Association canadiennes des parcs et loisirs à Edmonton, à l'automne 2005. Un des thèmes au programme portera sur le sport fondé sur les valeurs et d'autres volets discuterons des techniques de l'organisation du sport au palier communautaire.



L'affiche du Sport pur a été largement distribuée aux récipiendaires du Fonds Bell pour le sport communautaire ainsi qu'aux autres groupes intéressés dans la croissance du Sport pur.



Sur la scène internationale

Sur la scène internationale, le CCES s'est toujours distingué parmi les chefs de file de l'effort antidopage. Au cours des récentes années, nous avons renforcé notre participation et l'avons aligné sur celle des autres organisations nationales et internationales antidopage.

L'**Agence mondiale antidopage (AMA)** est devenue le point de mire de la lutte menée contre le dopage sportif dans le monde entier. Cette année, le CCES a secondé l'AMA dans ses efforts à plus d'un chapitre, notamment par sa participation au **Symposium international sur les suppléments dans le sport** qui s'est tenu à Montréal, en mai. Organisé conjointement par le CCES, l'AMA, le Comité olympique canadien (COC), et Sport Canada, ce symposium visait à débattre des problèmes que suscite l'usage dans le sport de suppléments nutritionnels. Les délégués représentant la communauté sportive (y compris des athlètes de haut niveau et des entraîneurs), des organisations antidopage, des experts dans les domaines médical et scientifique, des représentants de l'industrie et de gouvernements ont élaboré un ensemble de recommandations à court terme et à long terme axées sur les athlètes.

Les signataires de l'**Entente antidopage internationale (EAI)** sont les mieux placés pour arrêter les modèles de bonnes pratiques à l'appui du troisième volet facultatif du Programme mondial antidopage (le Code et les standards internationaux ayant un caractère contraignant). Le CCES a participé activement au sein de l'équipe qui a produit deux guides destinés à aider les organisations antidopage à gérer leurs systèmes de qualité : *Guidelines for Certification Agencies* et *Transition guidelines from the ISO PAS 18873 to the World Anti-Doping Agency*. Cette équipe a également travaillé à l'élaboration de lignes directrices internationales sur l'uniformisation des groupes cibles d'athlètes soumis à des contrôles, la planification de la répartition des contrôles, la formation du personnel responsable du recueil des échantillons. Le CCES s'occupe également pour le compte de l'EAI, de l'administration financière de l'entente de partenariat entre l'EAI et l'AMA de 2003 à 2005, et participe à l'examen mené par l'EAI quant à son rôle futur en tant qu'organe qui regroupe à la fois des gouvernements et les principales organisations nationales antidopage (ONA).

De nouveau cette année, le CCES a participé aux contrôles antidopage et projets d'éducation de l'AMA. Des membres du personnel du CCES se sont rendus à Athènes au sein de l'**équipe de sensibilisation de l'AMA** présente aux Jeux olympiques et paralympiques. En guise de soutien au programme international de contrôle hors-compétition de l'AMA, le CCES a procédé à 109 contrôles ainsi qu'à des douzaines de tests à l'intention de fédérations internationales.

Si l'AMA, avec son programme à trois niveaux, dirige la coordination et l'harmonisation de l'effort antidopage dans le monde entier, l'**Association des organisations nationales antidopage (AONA)** est l'organisme le mieux placé pour bâtir la capacité des ONA dans la prestation de services de contrôle du dopage. Le CCES fait partie des 43 organismes membres de l'AONA, son président-directeur général Paul Melia, assume la présidence de l'AONA.

Depuis sa création, les organisations nationales antidopage ont l'occasion de prendre connaissance des modèles de bonnes pratiques dans le cadre des **ateliers périodiques de l'AONA**. En novembre 2004, l'Association olympic suisse a été l'hôte du troisième atelier de l'AONA, lequel a porté sur l'implantation du Code mondial antidopage. Plus de 60 représentants de quelque 40 organisations de 26 pays se sont réunis à Berne afin de discuter de l'avenir de l'effort antidopage et d'explorer de nouvelles possibilités de coopération. En mai 2005, UK Sport a été l'hôte d'un atelier sur l'éducation qui a rassemblé plus de 90 délégués représentant environ 60 organisations, y compris dix fédérations internationales et organisations responsables de grands événements sportifs. Le CCES a participé à ces deux ateliers et prévoit assister au prochain qui se tiendra à la Barbade en novembre 2005.

Les organisations nationales antidopage membres de l'AONA se sont prononcées par un vote en faveur de l'accueil au sein de la structure des activités d'**Anti-Doping International (ADI)**, une entreprise de services antidopage en coparticipation fondée en 2000 par le CCES, la Australian Sports Drug Agency (ASDA) et le Anti-Doping Norway (ADN). L'accueil officiel de l'ADI au sein de l'AONA a pris place au mois de novembre lors de la réunion annuelle de l'AONA. Jusque là, le CCES avait assuré à l'ADI des services de gestion, administratifs et financiers.

Le CCES a fourni des conseils d'expert au ministère du Patrimoine canadien, qui a représenté le Canada dans la négociation d'une **nouvelle Convention internationale contre le dopage dans le sport**. L'UNESCO a complété au printemps la version préliminaire de cette convention dont l'adoption par les pays membres est prévue en octobre 2005. Cet instrument permettra aux gouvernements de reconnaître officiellement le Code mondial antidopage.

LECTURES COMPLÉMENTAIRES :

- Résultats du Symposium international sur les suppléments dans le sport
www.cces.ca/pdfs/CCES-ADV-SupplementSymposiumResults-F.pdf
- Le CCES / COC / CPC avisent les athlètes qui se rendront à Athènes quant à l'utilisation de suppléments
www.cces.ca/pdfs/CCES-ADV-Pre-AthensSupplements-F.pdf
- Programme mondial antidopage modèles de bonnes pratiques
www.wada-ama.org/fr/dynamic.ch2?pageCategory_id=175
- Association des organisations nationales antidopage
www.anado.org
- Convention internationale contre le dopage dans le sport
portal.unesco.org



Rapport du vérificateur

Aux membres du Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport au 31 mars 2005 et les états des recettes et dépenses ainsi que l'avoir de l'organisation pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2005 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus. Tel que requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les conventions comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

Comptables agréés

Ottawa, Ontario

le 26 mai 2005

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 31 mars 2004

ACTIF

Courant

Encaisse (note 4)	109 883 \$
Investissements à court terme (notes 4 and 5)	1 880 544
Comptes clients	124 394
Frais payés d'avance	11 976
	<hr/>
	2 126 797
Immobilisations (note 6)	38 041
Investissements du CCES - Projets de partenariat (note 7)	3
	<hr/>
	2 164 841 \$

PASSIF

Courant

Comptes fournisseurs et charges à payer	903 047 \$
Crédits reportés	
Projet de qualité EAI (note 4)	14 645
Initiatives en matière d'éthique dans le sport	65 000
	<hr/>
	982 692

AVOIR DE L'ASSOCIATION

Excédent	197 105
Avoir investi dans des biens immobilisés	38 041
Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	3
Fonds de réserve pour les imprévus (note 8)	350 000
Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	597 000
	<hr/>
	1 182 149
	<hr/>
	2 164 841 \$

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

pour l'exercice se terminant au 31 mars 2005

REVENUS

Patrimoine canadien (Sport Canada)	
Services de sport (contrôle antidopage)	3 620 000 \$
Développement du système sportif (initiatives en matière d'éthique)	485 000
Secrétariat Sport pur	215 000
Initiatives en matière d'éthique dans le sport	201 560
Centre de règlement des différends sportifs du Canada (note 12)	14 706
Services et ventes CCES	314 343
Secrétariat Anti-Doping International	120 790
Revenus d'investissement et d'intérêt	36 087
Divers	25 855
Remboursement – Le sport est important	26 459
Projet BodySense	51 300
EAI projet de concept de qualité	59 858
	<hr/>
	5 170 958

DÉPENSES

Services de sports (contrôle antidopage)	3 715 267
Développement du système sportif (initiatives en matière d'éthique)	818 192
Secrétariat Sport pur	215 107
Centre de règlement des différends sportifs du Canada (note 12)	14 706
Développement de l'entreprise	169 626
Secrétariat Anti-Doping International	120 790
Remboursement – Le sport est important	26 459
Projet BodySense	51 300
EAI projet de concept de qualité	59 858
	<hr/>
	5 191 305

REVENUS (DÉPENSES) D'EXPLOITATION

(20 347)

Revenus (pertes) des investissements dans les projets de partenariat CCES

ADI (note 2(e)(ii))

(75 844)

Perte sur change

(16 770)

(92 614)

REVENU NET (DÉPENSES) DE L'EXERCICE

(112 961) \$

ÉTAT DE L'AVOIR DE L'ASSOCIATION pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005

	Excédent	Avoir investi dans des biens immobilisés	Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	Fonds de réserve pour imprévus (note 8)	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	Total
Solde - début d'exercice	176 237 \$	59 256 \$	145 677 \$	350 000 \$	617 000 \$	1 348 170 \$
Revenus nets (dépenses) pour l'exercice	13 226	(33 573)	(92 614)	-	-	(112 961)
Affectation interfonds (note 9)	20 000	-	-	-	(20 000)	-
Transfer d'ADI à AONA (note 7)	-	-	(53 060)	-	-	(53 060)
Achat de biens immobilisés	(12 358)	12 358	-	-	-	-
Solde - fin d'exercice	197 105 \$	38 041 \$	3 \$	350 000 \$	597 000 \$	1 182 149 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. BUT DE L'ORGANISATION

Le Centre, qui cumule le mandat respectif de ces deux organismes, est un chef de file reconnu à l'échelle internationale dans le domaine de l'éthique sportive, et plus particulièrement dans la mise au point d'interventions efficaces pour la promotion d'un sport juste et sans dopage. Recherche, prévention, dépistage et dissuasion s'inscrivent dans l'approche que privilégie l'organisation pour promouvoir une conduite morale dans les moindres aspects du sport au Canada.

Le Centre a été constitué en société sans capital-actions le 29 avril 1991 en vertu de lettres patentes. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu étant reconnu comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PROCÉDURES COMPTABLES IMPORTANTES

(a) Fondements comptables

Les recettes et les dépenses sont déterminées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, laquelle consiste à inscrire aux livres les produits gagnés et les charges engagées en les imputant à l'exercice qui s'applique, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

(b) Contributions du Patrimoine canadien (Sport Canada)

Les contributions reçues du Patrimoine canadien (Sport Canada) sont assujetties à des modalités et des conditions de dépenses précises. Le Patrimoine canadien (Sport Canada) se réserve le droit de vérifier les livres de l'organisation en tout temps pour identifier, s'il y a lieu, les situations où les dépenses réglées au moyen des contributions ne sont pas conformes aux modalités et conditions établies et où des sommes doivent, par conséquent, être remboursées au Patrimoine canadien (Sport Canada). Les corrections apportées aux contributions des années précédentes paraissent à l'année pour laquelle le Sport Canada a demandé le redressement.

(c) Amortissement des biens immobilisés

Les biens immobilisés sont indiqués au prix coûtant, moins le montant cumulé des amortissements. Ces achats sont amortis selon la méthode linéaire suivante : matériel de bureau, 5 ans; matériel informatique, 3 ans; améliorations locatives, 5 ans.

(d) Conversion de devises étrangères

Actif et passif en devises étrangères ont été convertis en dollar canadien au taux de change effectif à la fin de l'année. Revenus et dépenses sont converties aux taux de change au moment de chaque transaction.

(e) Investissement en actions du CCES dans des projets de partenariat

(i) L'investissement du Centre dans International Testing Inc. (ITI), une filiale à part entière faisant l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement est reporté en fonction des coûts et gains de l'investisseur est indiqué au titre des gains du Centre seulement si une administration est effectuée. La filiale à part entière n'a pas été consolidée en raison du fait qu'elle n'est pas essentielle au Centre. La note au point no 7 décrit la répercussion financière de ITI dans le cas où les états financiers auraient été consolidés.

(ii) L'investissement du Centre dans le Anti-Doping International, une filiale commune faisant l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement est d'abord inscrit en fonction des coûts, s'il y a lieu, et la valeur comptable est redressée par la suite pour inclure la part du Centre au prorata au titre des gains de la filiale pour la période se terminant dans l'année financière. Le montant du redressement est pris en compte dans l'établissement du revenu net du Centre pour l'année.

(f) Utilisation des prévisions budgétaires

La préparation des états financiers en conformité aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada exige que la gestion fasse des estimations et des suppositions qui touchent les montants rapportés en matière de biens, responsabilités, revenus et dépenses et la divulgation des biens et responsabilités éventuels. Les résultats véritables peuvent différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Centre comprennent les fonds en banque, les investissements à court terme, les comptes clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Sauf indication contraire, de l'avis des gestionnaires, le Centre n'est exposé ni à des taux d'intérêt ni à des risques bancaires considérables en raison de ces instruments financiers. Les montants reportés indiqués dans le bilan pour ces instruments financiers sont des montants approximatifs de la juste valeur marchande en raison de leur échéance immédiate ou à court terme.

4. FONDS AFFECTÉS

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport administre des fonds au nom de l'Entente antidopage international (EAI). Les fonds en banque de 14 290 \$ (2004 - 91 344 \$) sont réservés aux activités connexes à l'EAI. Les recettes différées comprennent 14 645 \$ (2004 - 91 344 \$) au sujet de l'EAI.

5. INVESTISSEMENTS À COURT TERME

Compte des bons du Trésor canadien	905 978 \$
Certificat de placement garanti	974 566
	1 880 544 \$

Les investissements à court terme sont comptabilisés à la valeur marchande approximative.

6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Matériel de bureau	83 517 \$	68 455 \$	15 062 \$
Matériel informatique	100 418	88 824	11 594
Améliorations locatives	22 866	11 481	11 385
	206 801 \$	168 760 \$	38 041 \$

7. INVESTISSEMENT À LONG TERME PROJETS DE PARTENARIAT

Anti-Doping International (filiale commune)	- \$
International Testing Inc. (filiale en propriété exclusive)	3
	<u>3 \$</u>

Si les états financiers d'International Testing Inc. avaient été consolidés, le total des recettes aurait augmenté de 892 \$, le total des dépenses aurait augmenté de 762 \$ et les revenus nets (dépendances) pour l'année auraient augmentés de 130 \$. Les biens totaux et les surplus auraient augmenté de 9 528 \$.

Le 1er janvier 2005, le Centre a transféré sa participation dans Anti-Doping International (ADI), une entreprise de services antidopage en coparticipation, à l'Association des organisations nationales antidopage (AONA). La valeur comptable de cette participation était de 53 060 \$.

8. FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS

Au 25 mars 1997, le conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport a approuvé la création d'un fonds de réserve pour les imprévus d'une valeur de 250 000 \$. Ces fonds représentent une source de revenus ou d'appui financier qui vise à compenser les interruptions inattendues d'entrée de fonds au Centre. Le Conseil d'administration a approuvé une appropriation de 50 000 \$ provenant des fonds de réserve pour les imprévus à l'excédent pour couvrir une partie du déficit au 31 mars 2000. Au cours de l'année fiscale se terminant au 31 mars 2001, le Conseil d'administration a approuvé un surplus aux fonds de réserve pour les imprévus de 50 000 \$ pour réapprovisionner le fonds à son montant d'origine de 250 000 \$. Une attribution additionnelle de 50 000 \$ a été approuvée au cours de l'exercice de 2001 et celui de 2002 pour augmenter le fonds de réserve pour les imprévus à 350 000 \$ au 31 mars, 2002. Aucune attribution n'a été approuvée au cours de l'année financière qui se termine en 2003, 2004 ou 2005.

9. FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

Le 26 mars 2002, le Conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport a approuvé la création d'un fonds de réserve de la stratégie sur l'éthique au montant de 250 000 \$ destiné au financement de projets connexes au développement de la stratégie sur l'éthique à la discrétion du Conseil d'administration. En 2004, le Conseil d'administration a approuvé le changement de nom du fonds de réserve de la stratégie d'éthique en faveur du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport. Durant 2004, le Conseil d'administration a autorisé l'affectation d'un montant de 400 000 \$ des surplus du Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport à la suite de la distribution d'une équité dans le programme Anti-Doping International. Le Conseil d'administration a aussi autorisé l'affectation d'un montant maximum de 100 000 \$ du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport au surplus dans le but de couvrir le déficit d'exploitation. Le montant réel affecté a été de 33 000 \$. Durant 2005, le Conseil d'administration a aussi autorisé l'affectation d'un montant maximum de 100 000 \$ du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport au surplus dans le but de couvrir le déficit d'exploitation. Le montant réel affecté a été de 20 000 \$.

10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES CONNEXES

Deux gestionnaires du Centre sont également des directeurs de la Fondation Sport pur (anciennement la Fondation de l'Esprit du sport), un organisme de bienfaisance enregistré. Le Centre a donné un support administratif au coût de 25 030 \$ (2004 - Nil) à la Fondation. Les comptes clients comprennent un montant échu de la Fondation Sport pur de 25 671 \$ (2004 - Nil). Les comptes fournisseurs comprennent un montant dû à la Fondation Sport pur de 5 465 \$ (2004 - Nil).

International Testing Inc. (ITI) est une partie connexe par son statut de filiale à part entière du Centre. Les comptes recevables comprennent un montant échu de ITI de Nil (2004 - 5 750 \$). Le but d'ITI est d'assurer des services de tests de dopage et de prélèvement d'échantillons. Le Centre a fourni un soutien administratif au coût de Nil (2004 - 5 000 \$) à ITI.

Anti-Doping International est une filiale commune composée de trois organisations nationales antidopage : le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, la Australian Sports Drug Agency et le Anti-Doping Norway. Le Centre a accepté le rôle du Secrétariat pour l'administration, la comptabilité et les finances. Le montant total des fonds détenus en fiducie par le Centre pour le Consortium est de 96 328 \$ US au 31 décembre 2004 (2003 - 683 346 \$ US). Les fonds détenus en fiducie ne sont pas rapportés dans les états financiers. Au cours de la période se terminant le 31 décembre 2004, le Centre a reçu 74 502 \$ US pour les charges opérationnelles (2003 - 149 826 \$ US).

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des opérations et correspondent à la valeur d'échange des services de gestion convenus mutuellement par les parties connexes.

11. ENGAGEMENTS

(a) Le Centre a conclu une entente contractuelle de trois ans avec le laboratoire de contrôle de dopage INRS-Santé pour ses services, à raison de frais annuels de 1 069 000 \$.

(b) Le Centre paie un loyer de base annuel de 80 540 \$ jusqu'en 2007 et des frais d'exploitation et taxes connexes d'environ 105 000 \$ par année.

Le Centre a sous-loué à une tierce partie jusqu'en 2007 une partie de ses locaux qui était inoccupée moyennant un loyer annuel de 23 046 \$, plus les coûts d'exploitation et taxes connexes d'environ 31 000 \$ par année.

12. CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (CRDSC)

Le montant de 14 076 \$ imputé, sous les revenus, au CRDSC durant l'exercice examiné représente un redressement apporté à la subvention de l'exercice antérieur.

13. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Cet état n'a pas été préparé compte tenu que tous les renseignements pertinents se retrouvent dans les autres états financiers.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation actuelle touchant l'état financier.